Horaires école supérieure

Par port12

Bonjour,

Ou puis-je trouver les bonnes informations concernant les horaires légaux dans une école d'enseignement privé?

Nous sommes étudiants en alternance en master informatique dans une école privée parisienne et il est fréquent de finir à 19h ou plus et de reprendre le lendemain à 8h.
Nos semaines de cours dépassent les 40h hebdo.

Merci par avance pour votre aide :)

Par Henriri

Hello !

Une formation en alternance est avant tout un contrat de travail passé avec une entreprise, le code du travail s'y applique donc, y compris ses limites horaires hebdomadaires :
[url=https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/temps-de-travail/article/la-duree-legale-du-travail]https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/temps-de-travail/article/la-duree-legale-du-travail[/url]

Voir la synthèse de l'onglet "temps de travail" dans cette page officielle :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918[/url]

A+

Par port12

Super merci :)